

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES & DES BEAUX-ARTS.

N^o 26288/24452

N.B.— Prière de rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de
l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 18 avril 1895.

Messieurs,

Je vous prie de vouloir bien faire
transporter à l'hôtel du Ministère
de l'Intérieur et de l'Instruction pu-
blique, les tableaux de M^{lle} Hoch
et de W. Claus, acquis par l'Etat
à l'exposition de la Libre Cathédrale
d'Anvers. Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée

Pour le Ministère,
Le Chef de Division.



La commission
directrice des Musées de
Peinture et de Sculpture de l'Etat

Bruxelles

/ W. van der Haeghe, secrétaire. /

②
New York 11 avr. 1877

A Messrs L Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruc-
tion publique

91

Par votre décret, en
date du 23 Mars 1877
(add. de la R. A. 21⁰⁵
26238/24452/Voie

Mez l'ien Velle pour
inviter à examiner
au point de vue de leur
placement dans les Collec-
tions de l'Etat, des
tableaux, acquis par le
gouvernement à l'ap-
pui de la Bibliothèque
d'un de M. Clouet

27

ent. la li. "Le Livre" &
l'autr. de Nath. Rock
ent. tal. "Le Livre"
Par avec l'homme
de vos pour l'autr.
Apres l'homme, que
le Coe "Le" avec l'autr.
Chermin, les autres
a st. d'avec q. ch
la présentation, l'autr.
li. l'autr. un casen
de de qualiter d'officier
pour pour partie de
Collation de l'autr.

Smith
P. L. C. D.
L. O. M. de la

L'autr.
/

Esten

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES & DES BEAUX-ARTS.

N^o 2628/24452

N.-B.— Prière de rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de
l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 23 Mars 1895.

Messieurs,

Le Gouvernement a fait l'acquisition,
à l'exposition de la libre esthétique, d'un
tableau de M. Claus intitulé: Le Givre et
d'une œuvre de M^{lle} Boeck intitulée: En
juin. Je vous prie de vouloir bien désigner
des membres de votre Collège pour examiner
ces tableaux au point de vue de leur
placement dans les collections d'Etat,
et de me faire connaître leur appréciation.

Agrez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buelin

À la Commission directrice des Musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.